

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 6 SEPTEMBRE 2021**

Etaient présents à cette réunion, tous les administrateurs à l'exception de :

- Bruno BACUS donnant pouvoir à Patrick MASSENET,
- Claude GUILLERME donnant pouvoir à Patrick MASSENET,
- Jonathan GUENAIRE donnant pouvoir à Patrick MASSENET,
- Bruno GATINOIS donnant pouvoir à Patrick MASSENET,
- Jean-Claude MARCHAL donnant pouvoir à Jean-Jacques BOSCHETTI.

### **Approbation des deux derniers comptes rendus de Conseil d'Administration**

Le Président recueille la validation des projets de comptes rendus des Conseils d'Administration des 26 Avril 2021 et 5 Juillet 2021 derniers.

### **Cooptation de Nathan FLURY**

Suite à la démission de Gaspard VAUTRIN du poste d'Administrateur du Massif 11 pour rejoindre les fonctions de Directeur de notre Fédération, un jeune candidat, Monsieur Nathan FLURY, a été approché pour assurer cette fonction. Agé de 25 ans, secrétaire d'une ACCA, passionné par la chasse et salarié au sein d'une coopérative agricole, Nathan FLURY est animé par la volonté de fédérer les chasseurs du secteur. Il aura notamment pour mission complémentaire, à la gestion du massif 11, d'épauler le Vice-président Philippe GOETZMANN sur la partie « petit gibier ».

Après un entretien, Nathan FLURY a confirmé son intérêt pour cette fonction.

**Le Conseil valide cette cooptation à l'unanimité.**

### **Retour sur la manifestation du 4 Septembre 2021 dernier**

Le Président MASSENET fait un bref rappel des enjeux. Ainsi, si certains chasseurs ne se pensent pas menacés par les attaques faites aux chasses traditionnelles, ils font erreur. Le but de nos opposants est bien de supprimer toute forme de chasse, en commençant par la chasse loisir ou par exemple, la suppression de l'utilisation de nos chiens lors de nos actions de chasse. Cette attaque frontale et générale doit être combattue. La mobilisation du Samedi 4 Septembre est insuffisante et il faudra un rassemblement des troupes total et général pour les prochaines mobilisations avec pour but final une manifestation début mars à PARIS. Le Président Patrick MASSENET souligne néanmoins la très bonne organisation de l'évènement par la FDC08, qu'il félicite.

## **Points sur l'avancement du travail « Finances et Fournisseurs »**

Le Directeur Gaspard VAUTRIN expose aux membres du Conseil d'Administration les éléments avancés lors des différents groupes de travail. Une réunion de démarrage a eu lieu le 26 Juillet 2021. Celle-ci a permis d'identifier les secteurs à enjeux où des économies pourraient être réalisées. Un adhérent bénévole et informaticien de formation a également été reçu en nos locaux pour apporter son œil expert sur notre structure informatique. Enfin, le Trésorier Claude GUILLERME a, avec l'aide de notre comptable Delphine BAILLY, apporter une première clarification sur nos dépenses liées aux frais postaux. Une prochaine réunion de travail sera programmée dans un mois.

## **Point sur les dégâts en cours**

Si les dégâts semblent globalement en baisse, le plus dur reste à venir ! En effet, aucun dégât n'est pour le moment déclaré dans les maïs et les tournesols du fait du retard de l'avancement des cultures. Les dégâts s'élèvent actuellement à 359 hectares pour les sangliers, de 29 hectares pour les cerfs. Cela porte le total à 380 hectares, total, qui devrait malheureusement encore dépasser les 500 hectares de SMT au niveau du département.

Il faut, de plus, maintenir la pression sur les maïs et les tournesols en incitant leur chasse, à l'affût et en battue.

## **Dégâts et méthanisation**

Concernant les cultures dédiées à la méthanisation, les céréales méthanisation seront considérées comme de l'herbe et les maïs destinés à la méthanisation seront considérés comme du maïs ensilage.

## **Point sur les comités de pilotage et les attributions « sanglier » de Septembre**

Pour débiter, il est rappelé la nécessité de respecter les Arrêtés préfectoraux dits « Fourchette », qui impose, selon les massifs, des minima et des maxima de SAI et de SAF à attribuer.

Il est rappelé également à tous les administrateurs, la possibilité de réunir leur **comité de suivi fin novembre/début décembre** pour prendre des mesures complémentaires.

Les décisions des comités de pilotage ont été balayées, une à une, massif par massif. Après commentaires et de légers compléments, le Conseil d'Administration valide provisoirement les décisions des comités de pilotage. En effet, il s'agit là, d'une première étape qui sera complétée par le groupe de travail « sanglier » du 9 Septembre prochain puis de la CDCFS du 15 Septembre 2021.

## **Réclamations PC individuel cerf**

Toutes les réclamations de PC individuel Cerf sont refusées par application stricte du SDGC, mise à part la demande de Monsieur AUSSEDAT Philippe (n°180/15) qui se verra attribuer un CEM2 et une CEF.

## **Permis à Zéro Euro**

Le Directeur expose aux membres du CA la nécessité de régulariser notre situation auprès de l'OFB concernant le permis à 0 euro. En effet, il a été informé par notre comptable, lors de ses prises de fonctions, il a plus d'un mois maintenant, la nécessité de transmettre la délibération du Conseil d'Administration associée au choix de la FDC54 de prendre à sa charge les frais d'inscription et la validation du permis de chasser des nouveaux candidats.

Une délibération antérieure allait déjà en ce sens, et il était convenu que cette décision serait reconduite tacitement durant une période de 5 ans.

**Le CA approuve donc à l'unanimité la prise en charge par la FDC54 des frais d'inscription et de validation du permis de chasser de tous les candidats au cours des années 2021 et 2022.**

## **Questions diverses**

Le Directeur souhaite reparler des chèques de caution demandés aux adhérents pour les matériels subventionnés. Ainsi, seuls les chèques pour les miradors, les chaises d'affût, les agrainoirs fixes et autoportés seront réclamés avant contrôle sur le terrain par les administrateurs ou les techniciens.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion se termine vers 20h00 et un diner aux Templiers est dégusté.

Le Président

Le Secrétaire

P. Massenet

M. Lorrain